



COMPTE RENDU

Date : 6 & 7 mars 2025

Objet/sujet : Réunion plénière de la Direction fédérale collégiale (DFC)

Présentiel : Valéry Arramon, Bérénice Cartier-Caderon, Mohammed Debbouza, Nicole Delamare, Cathy Denis, Véronique Fatier, Antonio Fonseca, Thomas Fontenelle, Anne-Laure Goulfert, Céline Machado, Alexia Marandel, Franck Santos, Thomas Valle

Visioconférence : Violaine Litzler, Robert Peiron

Excusé·e·s : Pascal Blanchet, Michelle Delgado

DFC PLÉNIÈRE 6 & 7 MARS 2025

Suite séminaire DFC

Par suite du séminaire du mois de décembre, des schémas et documents de fonctionnement en sont ressortis. Il nous faut toutefois poursuivre le travail vers l'opérationnalisation.

La charte de l'engagement des membres de la DFC est à faire vivre au quotidien.

Concernant l'organisation des réunions, les ordres du jour devront parvenir dans des délais plus anticipés avec le maximum de documents supports pour que chacun·e se prépare au mieux. La rédaction des comptes-rendus par tou·tes est facilitante afin de les envoyer dans des délais plus courts. Le rôle de Victoria Montuschi, future nouvelle assistante de la Direction, dans les réunions (recueil et harmonisation des différentes parties rédigées, rédaction elle-même) est à instaurer progressivement sur la fin de saison.

PAGE 1

Un travail a été engagé pour réaliser un schéma qui permettra d'actualiser le fonctionnement existant du siège fédéral et de concrétiser certaines modifications. Après échanges, la DFC ne souhaite pas présenter en l'état le schéma lors de l'Assemblée Générale. Certaines propositions nécessitent d'être retravaillées au sein de la DFC et avec les coordonnateur·rices salarié·es et bénévoles des pôles, domaines et services. D'autant plus que certains changements pourraient aussi nous amener à modifier les statuts.

Ce travail va se poursuivre en analysant le fonctionnement 2018-2025 et en en tirant les enseignements pour les pôles, domaines, EFT, en termes d'organisation, de transversalité, de "faire fédération", de relations et de liens entre pôles, domaines, EFT, mais aussi avec les CFA, comités et ligues. Il faudra également prendre en compte le travail mené parallèlement sur la place et le rôle d'une direction technique nationale (DTN) au sein de l'organisation du siège fédéral.

Ce travail est lié à la présentation des coordonnateur·rices de pôles et domaines à l'AG. L'élection des coordonnateur·rices se fera à l'AG 2026. À cette date, tous les pôles et domaines ne sont pas au même niveau de préparation et certaines situations nécessitent un échange préalable avec les coordinations concernées.

L'AG permettra aussi de présenter les nouvelles et nouveaux salarié·es du siège fédéral avec comme support le trombinoscope actualisé.

Contexte

Effectifs

[Note sur les effectifs - Février 2025](#)

Si la tendance à la progression des licences et pratiquant·es par rapport à la saison passée se confirme, elle est toutefois moins importante que celle enregistrée au mois de janvier 2025. Il faudra être attentif à l'évolution des effectifs les mois prochains, afin d'éventuellement revoir nos prévisions.

Globalement, 60% des comités départementaux sont en hausse par rapport à la saison passée.

Le nombre de clubs est en diminution par rapport à la saison passée. Les clubs qui ne renouvellent pas leur affiliation sont principalement les clubs de catégorie 1 et 2.

Depuis 6 saisons (avant Covid), les évolutions sont contrastées en fonction des activités. Certaines sont en forte progression à l'image du volley-ball, de l'escalade et du vélo et d'autres connaissent, en revanche, des diminutions notables à l'image des activités football, du judo et des sports de combat et arts martiaux, de la gymnastique d'entretien ou encore de la randonnée pédestre/ marche.

A noter le nombre de licences de la catégorie jeune dépasse le nombre de celles délivrées avant Covid.

Direction Technique Nationale

À la suite du départ d'Ingrid Fichter, un travail est en cours pour nommer un-e nouveau-elle Directeur-riche Technique Nationale de la FSGT. Les pôles et les domaines vont être mis à contribution afin d'élaborer une lettre de mission cohérente.

Elections au Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

Cédric Gosse (FFTriathlon) envisage de candidater au poste de président du CNOSF. Ce dernier a organisé une réunion avec les fédérations prêtes à soutenir sa candidature. La FSGT était présente ainsi que d'autres fédérations multisports et affinitaires et des fédérations unisport. Pour rappel, un minimum de trois places sont réservées aux fédérations multisports et affinitaires au sein du Conseil d'administration du CNOSF. La FSGT souhaite y candidater avec Céline Machado, co-présidente.

Didier Seminet (FFBaseball et Softball) semble également vouloir candidater au poste de président du CNOSF.

Parcours Ambition Internationale du CNOSF - Candidature de Véronique Fatier

La candidature de Véronique Fatier, pour participer à la formation « Parcours Ambition Internationale » proposée aux responsables des fédérations par le CNOSF, a été retenue. La formation se déroulera d'avril à novembre 2025 et sera financée par le CNOSF.

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - Club des 300 femmes dirigeantes

Cet AMI du CNOSF entre dans le cadre de l'axe d'action stratégique de l'égalité de genre dans le sport et à la FSGT.

Le programme du Club des 300 femmes dirigeantes existe depuis 2022. Il s'agit d'un processus de formation et d'accompagnement des femmes aux fonctions de dirigeantes dans le mouvement sportif français. Le programme est composé de sessions de formation en e-learning et en distanciel, de temps de rassemblement et de mise en réseau, ainsi que d'une animation de promotion pour une convivialité nécessaire à la réussite.

À la suite des deux premières promotions, le CNOSF souhaite que soient formées 2500 femmes dirigeantes sur l'ensemble du territoire. L'ambition affichée est d'essaimer le Club des 300 afin d'outiller le mouvement sportif pour atteindre la parité dans les instances régionales des fédérations en 2028.

Le CNOSF propose donc d'ouvrir l'organisation et le pilotage de cette formation aux fédérations sportives et aux CROS/CDOS sur la base de promotions de 20 femmes par structure-s organisatrice-s.

De prime abord, il semble intéressant de s'appuyer aussi sur le réseau du CNOSF et de son label pour être porteur du projet au sein de la FSGT.

La formation pourrait nous permettre d'identifier les bénévoles et d'avoir plus de dirigeantes impliquées à différents niveaux de la fédération.

Nous aurions l'obligation d'utiliser au moins 5 des modules proposés (sur 9), ce qui laisse la place à d'autres apports si besoin. Il n'est pas prévu de participation financière du CNOSF, mais cela pourrait éventuellement intervenir dans le cadre du contrat de développement avec l'ANS.

Temporalité :

- Dépôt des candidatures à l'AMI par les fédérations avant le 28 mars 2025.
- Sélection des dossiers par le CNOSF.
- Annonce des candidatures retenues le 5 mai 2025.
- Première réunion de travail, prévue courant mai 2025.
- « Rentrée » prévisionnelle de la promotion en septembre 2025

Un collectif a commencé à travailler sur cette question au niveau du siège fédéral.

Pour la suite, il est envisagé d'associer un CTS à ce travail sur l'égalité de genre mais également Lily Rogier qui sera en contrat d'alternance à la FSGT à partir de septembre et dont une partie des missions portera sur la dimension égalité femmes/hommes dans la vie associative sportive.

Prochaines étapes :

- Répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI).
- Conventionner avec le CNOSF si la candidature est retenue.
- Décliner dans la FSGT cette formation : former 20 femmes, notamment pour les comités et ligues (maîtriser la formation et trouver les candidates).
- Organiser ces formations. La plupart des modules sont en e-learning et distanciel.
- Utiliser le réseau et les outils existants à la FSGT et via le Club des 300.

Il est possible d'organiser cette formation au niveau de la FSGT ou en partenariat avec une ou plusieurs autres fédérations. Une réflexion avec d'autres fédérations affinitaires et multisports est envisagée. Bérénice CARTIER-CADERON et Anne-Laure GOULFERT suivent ce projet.

Assemblée Générale 2025

Avec Zineb Ajaraam, Arnaud Berthier, Timothée Brun, Michel Canillot, Guy Chaudeau, Gérard Dizet, Lucie Doyen, Baptiste Gouillat, Marie Lee, Joaquim Lorient, Gérard Malagoli, Fanny Pascucci, Antoinette Tedesco

Point logistique

À ce jour, 120 personnes sont inscrites à l'Assemblée Générale qui se déroulera à Ramatuelle du 28 au 30 mars 2025. Une vingtaine d'inscriptions est encore attendue. Bon nombre de nouveaux-elles responsables des structures départementales, régionales et nationales sont inscrites à l'AG.

Retour sur les réunions en région

Les CR des différentes réunions sont disponibles dans l'Actu de l'AG #2.

De manière synthétique, les points suivants sont à mettre en évidence :

Sur le Projet Associatif de la Fédération (PAF)

- Plus qu'une mise à jour du PAF (qui est un document très complet), il semble opportun de réaliser une feuille de route resserrée sur quelques priorités fédérales ciblées.
- Certaines priorités fédérales ressortent des rencontres : le renouvellement des bénévoles, la féminisation des pratiques et des instances dirigeantes et l'égalité femmes / hommes dans le sport et la vie associative, le développement territorial particulièrement sur les territoires où la FSGT est aujourd'hui peu présente, la communication, ...
- Un positionnement fort de la FSGT au regard du contexte actuel (montée des fascismes et nationalismes en Europe et dans le monde) est également souhaité.

Sur les cotisations fédérales 2025 / 2026

- Il y a un large consensus sur une augmentation modérée de la cotisation basée sur le niveau de l'inflation.
- Dans plusieurs rencontres, il a été souligné l'importance de rester une fédération "abordable" pour continuer à toucher les milieux populaires.
- En revanche, il n'y a pas de consensus sur une modification de la répartition de la cotisation entre les trois (3) niveaux de la fédération.

Certains estiment que toucher à la répartition actuelle des cotisations est prématuré et que cela pénaliserait le développement des comités départementaux, particulièrement ceux qui seraient aujourd'hui en difficulté.

D'autres estiment, en revanche, qu'au vu des difficultés du budget national, un rééquilibrage de la répartition de la cotisation est nécessaire.

- A été évoquée l'idée d'une 4^e part fédérale de la cotisation, à l'image de ce qui a été fait pour les 90 ans. Cette part pourrait soutenir le budget national dans un premier temps puis être utilisée à d'autres fins une fois l'équilibre du budgétaire national retrouvé.

Autres points

- Il y a une attente sur la séquence concernant le modèle économique de la fédération notamment au regard des difficultés importantes que rencontre le budget national. Cela entre en résonance avec le souhait de certains comités de faire évoluer leur propre modèle économique.
- Concernant le contexte, des inquiétudes sur la baisse du budget des sports et des collectivités territoriales ont été mises en avant au cours de plusieurs rencontres.
- Certaines rencontres ont fait état de difficultés dans les relations entre les comités / régions et le siège fédéral (manque de soutien sur les questions administratives, non satisfaction dans la manière dont ont été gérées certaines problématiques sur les activités...)

Programme

Pour la séquence sur les finances, il a été décidé de présenter un budget prévisionnel pour la seule saison 2025-26. Il semble en effet difficile de proposer un budget sur plusieurs saisons au vu des évolutions importantes à venir (nouveau modèle économique, déménagement, instabilité du contexte politique et des financements notamment publics, ...).

Il est important d'alerter les comités sur la situation budgétaire du siège fédéral et sur une solidarité nécessaire et urgente à avoir dans la fédération.

Il est également indispensable d'expliquer que les projets des pôles, domaines et EFT se sont faits en prenant en compte la situation financière de la fédération. Des efforts sont en cours de la part de toutes et tous les responsables de pôles, domaines, EFT et services.

La séquence modèle économique partira de la synthèse des travaux de l'Assemblée fédérale des comités (AFC) de novembre 2024.

Le point prévu sur le Domaine de la politique de coopération et de solidarité internationales va surtout permettre de faire un point sur le projet Palestine qui sort d'une année contrastée au vu du contexte sur place et de difficultés de pilotage du projet en interne. Il est important de présenter le travail effectué et le renouveau du projet aux participant·es de l'AG.

Le point prévu sur les Assises intègrera une présentation du projet de commémoration des 90 ans des Olimpiada Popular, de Barcelone qui est pour le moment porté par le Comité régional Occitanie, afin de voir comment l'ensemble de la fédération pourrait s'en emparer.

Université du Sport Populaire (USP)

Avec Michel Fuchs et Yves Renoux

Michel Fuchs et Yves Renoux ont présenté le projet des Séminaires Sport Émancipation Politisation (dont le 1^{er} temps aura lieu le 4 avril 2025 à l'université de la Sorbonne nouvelle) et de la création de l'Université du Sport Populaire (USP).

C'est un projet porté par des militant·es de la FSGT, de l'éducation physique et au-delà, qui constitue un pilier de l'USP qui restera ouverte à d'autres organisations, associations, collectifs, militant·es qui se reconnaissent dans ce mouvement.

L'objectif de l'USP est de contribuer à organiser d'autres séminaires et actions bien au-delà de Paris et de l'Ile-de-France.

Ce projet va dans le sens des grandes initiatives d'ouverture, de théorisation des pratiques, de formation et de réflexion qui ont constitué historiquement la FSGT et qui peut s'inscrire aussi dans la préparation des Estivales et de la dynamique des Assises. Une attention devra être accordée à la capitalisation et à la communication de ces événements via internet (à un coût raisonnable).

La DFC valide une demande de soutien financier exceptionnel de 1000 € pour mener à bien ce projet. Ces fonds serviront à financer du matériel de communication, les pauses et le repas convivial avec les intervenant·es et porteur·euses des séminaires du 4 avril et 5 juin 2025.

Ce soutien passera par la Ligue Ile-de-France FSGT qui a pris en charge les frais liés à cette manifestation.

Le projet sera présenté à l'AG à Ramatuelle et le dossier d'information et la communication officielle seront lancés lundi 10 mars 2025.

Estivales 2025

Les Estivales se dérouleront du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet, à Carcans (40), comme en 2024, après vérifications des conditions d'accueil (en particulier pour les enfants).

L'organisation a débuté plus tôt que les autres années afin d'obtenir une prise en charge financière par l'AFDAS, en tant que formation politique de militantes salariées et bénévoles.

La thématique choisie cette année est axée sur l'égalité femmes/hommes et, la place des femmes dans le sport, à la FSGT et dans l'environnement associatif.

Actuellement, l'équipe de préparation est composée de Timothée Brun, Bérénice Cartier Caderon, Marie Lee, Alexia Marandel, et Yves Renoux, pilotée par Anne-Laure Goulfert et Thomas Valle. Elle s'est réunie le 5 mars pour une première réunion de préparation. Lily Rogier, Présidente de l'ANESTAPS et future alternante à la FSGT, sera présente aux Estivales et sera impliquée dans la préparation dès que possible.

Les Estivales sont un temps important de formation et d'une éducation de toutes et tous, avec les objectifs suivants :

- Déconstruire les représentations et stéréotypes
- Apporter des connaissances
- Travailler des études de cas
- Expliquer pourquoi les femmes font le choix de la mixité ou de la non-mixité
- Identifier les freins communs ou spécifiques à certaines typologies d'engagement

Un lien avec le contexte politique actuel de montée de l'extrême droite de type masculiniste doit également être fait.

Divers

Désignation de membre de la Commission disciplinaire de 1^{ère} instance

Alain Fouché, Président de la Commission disciplinaire de 1^{ère} instance a adressé à la DFC une demande de nomination d'Anne-Marie Kleemann-Wintz à la commission. En regard du règlement disciplinaire, la nomination d'Anne-Marie doit être validée par la DFC. La demande est justifiée par le besoin de compléter l'actuelle commission disciplinaire de 1^{ère} instance. Cette nomination permettrait de mieux répondre aux besoins de traitement des dossiers disciplinaires de plus en plus nombreux. Anne-Marie Kleemann-Wintz est une bénévole de la CFA Gymnastique, issue du Comité du Bas-Rhin (67). Elle a été coordinatrice du PACSI. Elle a également été juriste / greffière.

La DFC valide la nomination d'Anne-Marie Kleemann-Wintz à la commission disciplinaire de 1^{ère} instance de la FSGT.

Mise sous tutelle du comité Pas de Calais (Article 4 des statuts de la FSGT)

Il existe depuis plusieurs années des problèmes cycliques au sein du Comité du Pas-de-Calais (62), le dernier en date étant en grande partie dû à la décision de l'arrêt de la commission régionale vélo et le départ de la salariée du Comité.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Avec l'impulsion du Pôle de la vie associative fédérée (PVAf) une réunion s'est tenue le 21 janvier, sur place : volonté de remettre en place une nouvelle direction du Comité.
- Par la suite, une nouvelle réunion en visioconférence a été organisée le 27 janvier, afin de prendre contact avec des militant-es et de trouver des personnes intéressées pour constituer une direction provisoire du Comité. Malgré quelques pistes de travail, cette réunion n'a pas permis d'aboutir à la mise en place d'une nouvelle équipe du comité.

À ce stade et sur proposition du PVAf, la DFC décide donc de mettre le Comité sous tutelle.

L'objectif est de mettre en place une direction provisoire de Comité avec trois personnes de clubs qui ont fait part de leur intérêt à participer à une démarche en appui sur le niveau fédéral. Juridiquement, cela revient à désigner quatre administrateur-rices du comité : trois responsables de clubs volontaires et Cathy Denis au nom de la DFC.

Une réunion sera organisée la semaine du 10 mars, avec l'ensemble des clubs, pour annoncer les dispositions provisoires prises. D'ici juin/juillet, un point de situation sera fait, pour déterminer s'il est possible de maintenir le Comité. Dans le cas contraire, il sera nécessaire d'envisager d'autres solutions.

Courrier de la Directrice des sports

La Direction de la DFC a récemment reçu un courrier de la part de la Directrice des Sports, Fabienne Bourdais qui incite la FSGT à poursuivre ses efforts sur le contrôle d'honorabilité des licencié-es éligibles à ce contrôle.

Le courrier mentionne également la création de la plateforme-SI honorabilité pour la transmission des données des licencié-es concerné-es, avec une demande de confirmation des deux personnes responsables du contrôle de l'honorabilité au sein de la FSGT. La DFC confirme Ahmadou Ly (juriste) dans la fonction de référent honorabilité et nomme Victoria Montuschi, prochaine nouvelle Assistante de Direction, comme deuxième référente honorabilité.

Par ce même courrier, la Directrice des sports demande également confirmation du/de la référent-e *Violences dans le sport* (VHSS) de la FSGT. La DFC confirme Amy Nguyen, Cadre technique nationale, dans cette mission.

Soutien à Mayotte

La FSGT s'est inscrite dans une démarche avec la Fondation du Sport Français pour soutenir le sport mahorais suite au passage du cyclone Chido, notamment en relayant leur communiqué auprès des clubs affiliés.

Par la suite, la FSGT a été contactée par le Service de prévention et de santé au travail de Corrèze / Dordogne (SPST 19-24) qui a mené des actions de recueil de médicaments et de dons non-périssables en direction du club May'Omnisport, club affilié à la FSGT. SPST 19-24 a réussi à obtenir divers dons totalisant une cinquantaine de palettes qui devront être acheminées par bateau jusqu'à Mayotte. Un transporteur maritime propose de faire à prix coûtant (5 000 euros, dont 4 000 euros déjà financés). La DFC a été sollicitée et valide une participation financière de la FSGT à hauteur des 1 000 restants pour assurer le transport des dons.

Par ailleurs, SPST 19-24 est sollicitée par diverses entreprises donatrices de demandes de « CERFA de mécénat » pour défiscalisation de leurs dons. Ni SPST 19-24, ni club May'Omnisport, n'ont la possibilité juridique d'établir de « CERFA de

mécénat ». La FSGT est donc sollicitée pour le faire. La DFC donne un accord de principe, à condition que cela soit juridiquement possible.

Enfin, une banderole et des goodies FSGT seront adressés au club May'Omnisport pour soutenir l'organisation de la course Vivicitta à Mayotte au mois d'avril prochain.

Situation à La Réunion

À la suite du passage du cyclone Garance qui a frappé l'île de la Réunion, la co-présidence a contacté le Comité FSGT. Celui-ci ne fait pas part de difficultés majeures rencontrées après le passage du cyclone. Postérieurement, le responsable du Judo Club de Saint André, club affilié à la FSGT, a fait part de difficultés par suite du passage du cyclone qui a endommagé le gymnase municipal, lieu d'entraînement habituel du club, avec un fort impact sur les tatamis, qui sont désormais inutilisables. Un nouveau contact sera prochainement pris avec les responsables du club.

Calendrier

17 mars : DFC plénière (en soirée)

17-18 avril : DFC plénière (avec une partie en DFC élargie)

19-20 juin : DFC plénière (avec une partie en DFC élargie)

Du 30 juin au 4 juillet : Estivales